

des Sciences et de la Technologie): Je ne sais pas ce que signifie cet éclat, monsieur le Président. Nous savons tous que l'on ne peut pas emprunter indéfiniment; c'est exactement ce qu'a signalé le ministre des Finances. Nous avons traversé la récession la plus difficile que le pays ait connue depuis les années 30.

M. Wilson: Pourquoi était-elle si difficile?

M. Johnston: Nous savons quelle incidence les stabilisateurs automatiques prévus dans notre régime ont sur le déficit. Le ministre des Finances prend des mesures pour garantir et maintenir une croissance économique régulière, ce qui est la meilleure façon de contrôler le déficit grâce aux recettes qui en découleront. C'est pourquoi je ne suis pas sûr de comprendre où veut en venir le député. S'il critique le montant du déficit, qu'il soit des nôtres, car nous nous inquiétons tous du déficit. Nous nous préoccupons également de la récession et des programmes que nous avons dû absolument mettre en place au cours de cette période pour venir en aide aux Canadiens. C'est en grande partie pour cette raison que le déficit est aussi élevé à l'heure actuelle.

M. Crosbie: Monsieur le Président, je pensais que ce chef de parti en puissance avait répondu à tout, mais il ne nous en a pas donné la preuve aujourd'hui.

LE TAUX DE CRÉATION D'EMPLOI

L'hon. John C. Crosbie (Saint-Jean-Ouest): Monsieur le Président, dans un discours intitulé «Nouveaux obstacles financiers à la relance économique», M. Mackness, de la Banque de Nouvelle-Écosse, signale que la création d'emplois, qui a connu une poussée rapide au début de la reprise économique au Canada, a désormais atteint un palier. L'emploi augmente au rythme annuel de moins de 1 p. 100 depuis six mois, contre 5 p. 100 pour les huit premiers mois de la relance; pendant ce temps-là, les activités de création d'emplois, aux États-Unis, continuent d'aller bon train, atteignant plus de 5 p. 100.

Comment se fait-il qu'au Canada, le taux de création d'emplois soit inférieure à 1 p. 100 depuis six mois, tandis qu'il atteint 5 p. 100 aux États-Unis? Quelle politique le ministre propose-t-il d'adopter en vue de rattraper les États-Unis dans ce domaine? Quelles mesures concrètes prend-il au lieu de nous servir de belles paroles?

L'hon. Donald J. Johnston (ministre d'État chargé du Développement économique et régional et ministre d'État chargé des Sciences et de la Technologie): Je souhaiterais pouvoir faire quelque chose pour le député qui se complait dans le malheur là-bas, monsieur le Président.

M. Crosbie: C'est le million et demi de chômeurs qui se complaisent dans le malheur.

M. Johnston: En réalité, le Canada vient en tête de tous les autres pays en matière de création d'emplois.

M. Wilson: C'est faux.

M. Johnston: Nous savions, et tout le monde l'avait prévu, que la relance très soutenue du début, et qui a de loin dépassé toutes nos attentes, commencerait à ralentir. La plupart des indicateurs économiques sont on ne peut plus prometteurs. Le budget a été conçu dans le but précis de stimuler le secteur privé et de créer des emplois dans les petites et moyennes entreprises, où des milliers d'emplois ont déjà été et continueront à être créés. Voilà l'objectif essentiel du budget, et j'espère que le député de Saint-Jean-Ouest restera dans les

parages pour surveiller nos résultats qui, bien franchement, sont extraordinaires par rapport à ceux d'autres pays du monde.

* * *

LES MINES

LA PRODUCTION HOUILLÈRE DE L'OUEST

M. Sid Parker (Kootenay-Est-Revelstoke): Monsieur le Président, ma question s'adresse au ministre des Mines. Étant donné que le gouvernement s'inquiète du taux de chômage élevé et de la faiblesse du dollar canadien, causée par la fuite des capitaux, et étant donné que tous les Canadiens veulent que l'on fasse diminuer les pluies acides, le ministre peut-il donner à la Chambre l'assurance que son ministère, dans le but de remédier à ces problèmes, a fait tous les efforts possibles pour promouvoir l'utilisation du charbon de l'ouest du Canada, de haute qualité et à faible teneur en soufre, ce qui créera des milliers d'emplois, aidera à dépolluer l'atmosphère et stoppera une fuite de capitaux de l'ordre de un milliard de dollars?

L'hon. William Rompkey (ministre d'État (Mines)): Monsieur le Président, non seulement nous nous intéressons vivement à la promotion du charbon de l'ouest du Canada, mais je peux dire au député qu'une étude est en cours au ministère sur les fonderies de métaux non ferreux. Nous espérons faire très bientôt de nouvelles déclarations à ce sujet. J'ai consulté mes collègues, le ministre de l'Environnement et le ministre de la Consommation et des Corporations, et je puis dire que nous travaillons très activement à réaliser cet objectif du gouvernement, c'est-à-dire à lutter contre les pluies acides.

L'IMPORTATION DE CHARBON AMÉRICAIN

M. Sid Parker (Kootenay-Est-Revelstoke): Monsieur le Président, dans ce cas, le ministre pourrait-il expliquer pourquoi en 1983, les usagers de charbon du Canada central ont importé des États-Unis 16 millions de tonnes de charbon de faible qualité et à forte teneur en soufre dont la combustion est néfaste pour 48,000 lacs en Ontario? En même temps, la production continue à décliner constamment à l'un des plus riches gisements de charbon canadien d'excellente qualité, entraînant des mises à pied et menaçant la survie des charbonnages de l'ouest du Canada.

L'hon. William Rompkey (ministre d'État (Mines)): Monsieur le Président, je peux signaler un certain nombre d'initiatives que nous avons prises pour aider les charbonnages de Colombie-Britannique. Par exemple, le charbon représente la majeure partie de nos échanges commerciaux avec le Corée, et ces exportations augmentent rapidement. Nous faisons tous les efforts pour favoriser les exportations de charbon canadien, et je crois que ces efforts commencent à porter fruit.

* * *

LE REVENU NATIONAL

LA VÉRIFICATION DES GAINS DES PÊCHEURS EN 1981

L'hon. James A. McGrath (Saint-Jean-Est): Monsieur le Président, ma question s'adresse au ministre du Revenu national. Selon l'étude commandée par son prédécesseur, le rapport Rowe, les vérifications faites auprès des pêcheurs en 1981 révèlent que le gain moyen des pêcheurs s'établissait à \$7,481 à Terre-Neuve et à \$8,752 dans l'Île du Prince-Édouard. Selon